

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC

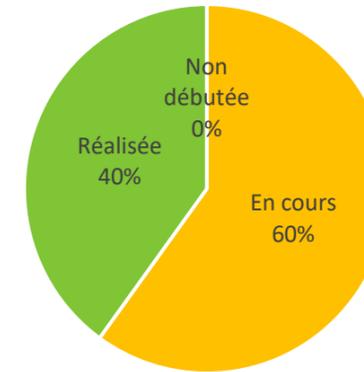
Région : Capitale-Nationale

Date de la visite : 23 novembre 2021

Date de transmission au MSSS : 6 mai 2022

Reddition de comptes 23 novembre 2022

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	2	0	2
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	1	2	3
Total	0	3	2	0

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 23 novembre 2022			Reddition de comptes au 24 novembre 2023			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	

Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ

1	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les espaces de vie soient personnalisés, adaptés et permettent aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison.	DST 1. Planification et rédaction d'un plan d'amélioration d'aménagement des espaces de vie de l'installation qui soit personnalisé et adapté, permettant aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison en collaboration avec le comité milieu vie et les résidents. 2. Actualisation du plan d'amélioration d'aménagement selon les échéanciers établis. DST et DSAPA 3. Poursuivre les caucus interdirections locaux (DST, DL et DSAPA) et intégration du suivi de l'amélioration d'aménagement dans son mandat en collaboration avec le comité milieu vie.	2023-11-24		X				Un plan d'amélioration et d'aménagement des espaces de vie de l'installation a été planifié et rédigé afin de permettre aux résidents de se sentir à la maison et que leur milieu soit adapté à leurs besoins. Des travaux d'aménagement et de réaménagement des espaces intérieurs et extérieurs, de modernisation de deux cuisines d'unité ainsi que la bonification de l'identification de toutes les chambres des résidents a particulièrement été réalisée. L'actualisation du plan d'amélioration de l'aménagement des espaces intérieurs est faite en continu. Les caucus interdirections (DST-DL et DSAPA) se poursuivent sur une base hebdomadaire et la DST participe aux rencontres du comité de milieu de vie afin de faire les suivis de l'amélioration de l'aménagement des espaces de vie.
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	DST: 1. Mettre à jour le plan d'entretien de l'installation et faire un état situation des travaux à réaliser pour entretenir le site (Peinture, Planchers, Plafonds) et définir des échéanciers. 2. Actualisation du plan d'entretien selon les échéanciers.	2023-11-24		X				Une mise à jour du plan d'entretien de l'installation est faite en continu. L'établissement s'est assuré de faire l'état de situation nécessaire des travaux d'entretien à réaliser ainsi que de planifier et de définir des échéanciers selon la nature de ces travaux. L'actualisation des travaux prévus dans le plan d'entretien est faite continuellement selon les échéanciers établis.

Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE

	Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 23 novembre 2022			Reddition de comptes au 24 novembre 2023			Commentaires
				Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches lors de l'accueil.	<p>DSAPA</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Structurer le processus de rencontre post-admission. 2. Dédier une personne pour assurer le suivi auprès des familles, répertorier le tout et assurer la vigie. 3. Planifier la rencontre post- admission 8-10 jours après l'admission avec la famille et le résident dès l'accueil du résident avec les proches. 4. Faire connaître cette modalité aux employés, au comité de résidents, aux résidents et à leurs proches. 	2022-11-23			X				<p>Le processus de rencontre post-admission a été articulé afin qu'une rencontre post-admission 8-10 jours soit systématiquement planifiée par l'agente administrative de l'unité. Cette rencontre permet l'élaboration du plan d'intervention interdisciplinaire avec les résidents et ses proches.</p> <p>Des relances téléphoniques avec les proches aidants sont effectuées par les chefs d'unités de vie dans un délai de 8 à 10 jours suivant l'admission. Une vigie est assurée par le GRMV afin que le suivi soit effectué auprès des familles et que le tout soit répertorié.</p> <p>La modalité de ce processus est connue par l'ensemble des parties prenantes. Une présentation a été faite au comité de résidents, l'ensemble du processus est expliqué aux résidents et aux proches durant la journée d'accueil et les employés connaissent cette modalité par l'entremise de caucus de communication.</p>

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 23 novembre 2022			Reddition de comptes au 24 novembre 2023			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
<p>4</p> <p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que:</p> <ul style="list-style-type: none"> •les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés avec la collaboration des préposés aux bénéficiaires accompagnateurs; •les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité, en incluant les proches. 	<p>DSAPA:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer de la mise en place des pratiques collaboratives requises et des plans qui en découlent en fonction de la complexité des besoins bio-psycho-socio en soins palliatifs et de fin de vie incluant les proches en appliquant l'approche usager partenaire. 2. Répertorier l'information au dossier du résident. 3. Assurer une vigie des rencontres de concertation PII et de PII en soins palliatifs et de fin de vie. <p>DSM :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Accompagnement de la DSAPA pour l'application de la procédure spécifique relative aux PII concertation incluant les PII en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisés pour répondre aux besoins du résident et des proches en s'assurant que les acteurs concernés participent. 	2023-11-24		X					<p>DSAPA</p> <p>L'établissement s'assure d'appliquer l'approche usager partenaire en planifiant des rencontres d'élaboration des plans d'intervention interdisciplinaires annuels et ponctuels selon les besoins évolutifs particuliers des résidents. La mise en place de ces rencontres collaboratives est assurée par l'agente administrative de l'unité.</p> <p>DSM</p> <p>Un projet pilote a été débuté pour accompagner la DSAPA sur l'application de la procédure spécifique relative aux PII, PI et notes de concertation incluant le volet en soins palliatifs et fin de vie dans deux CHSLD. Le plan de déploiement est actuellement en planification selon une séquence de priorités des CHSLD.</p>

	Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 23 novembre 2022			Reddition de comptes au 24 novembre 2023			Commentaires
				Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale.	DSAPA 1.Assurer un rappel aux employés lors de leurs rencontres d'équipe quotidiennes et l'intégration des nouveaux employés concernant l'approche repas (nommer verbalement le menu du jour). 2. Réalisation d'audits pour assurer l'intégration.	2022-09-30			X				Un rappel annuel est effectué auprès des employés sous forme de capsules de communication afin de s'assurer de transmettre l'information aux équipes et de faire des rappels en lien avec l'activité-repas. Des rappels sont également faits durant les caucus de communication de chaque équipe dans le milieu de vie. Les caucus sont supervisés et animés par l'ASI, la chef d'unité de vie et le GRMV. Des audits sont faits régulièrement pour favoriser l'intégration du processus. Ceux-ci sont assurés par les CUV de chaque unité.